

# Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 150

DE LYON

Journal Démocratique Quotidien

Dimanche 29 Mai 1904

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1<sup>er</sup> & 15 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES  
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité  
Architecte et Commercial, 32, rue de la République.  
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent  
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Siella  
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent  
le N°

ABONNEMENTS...  
Lyon et département limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.  
Autres départements... 6 » 12 » 24 »  
Étranger (Union Postale)... 9 » 18 » 36 »

Prochainement, le Rappel Républicain commencera la publication de  
**MARIAGE SECRET**  
grand roman de Paul BERTINAY

## FAITS DU JOUR

La séance de vendredi est très commentée. M. Combes est violemment pris à partie par certains journaux du Bloc.

Un scandale aurait éclaté à la commission de la marine où M. Pelletan aurait fait disparaître deux dossiers qui ne lui sont pas favorables.

Le bruit court que l'expédition anglaise du Thibet aurait été victime d'un désastre.

Les Japonais ont eu des pertes énormes à la prise de Kin-Tchéou.

Cent mille Japonais font actuellement le siège de Port-Arthur dont ils veulent s'emparer à tout prix.

## CARNET DU DIMANCHE

Si j'étais membre du Grand-Conseil de l'ordre maçonnique où se manigance la guerre contre le cléricalisme, je demanderais la mise en accusation de MM. Combes, Jaurès, Briand et de Pressensé, comme traités à l'anticléricalisme et comme suppôts de l'Eglise romaine.

Ces messieurs viennent, en effet, de rendre au Vatican un signalé service. Ils viennent de dévoiler l'impuissance de leur fanatisme et de leur rage en face du vieillard dont toute la force est faite de faiblesse et qui regarde, impassible, les flots courroucés battre le roc sur lequel est assis son royaume spirituel et moral.

Après les diatribes furibondes, les attaques passionnées, les haines échelonnées qui coulèrent, par torrents, dans les journaux radicaux et socialistes ; après la campagne acharnée menée depuis quinze jours contre le Concordat ; après les mises en demeure, les excitations de la Lanterne et de l'Action, les naïfs pouvaient croire que la séance de vendredi marquerait une date historique, la date d'une grande victoire de la libre-pensée et de la société laïque sur les dogmes religieux et sur la gardienne de ces dogmes, l'Eglise !

Loin de là ! La séance de vendredi est la facilité de l'anticléricalisme, non pas de cet anticléricalisme raisonné et philosophique, qui n'a rien à voir avec les fluctuations de la politique, mais de l'anticléricalisme grossier, tapageur, assiette-au-beurre des saltimbanques pour qui la lutte contre les curés est une mine inexpuisable de boniments, de grimaces et de facéties.

Ah ! les gaillards ! Comme ils s'y entendent à monter les mélodrames, à pincer avec ensemble de la guitare, à hurler en chœur et, également, lorsqu'est venu le moment de se montrer, à se défilier en chœur. Pendant huit jours, ces blocards frénétiques nous ont démolé que le Concordat était une anomalie, une chose monstrueuse et indigne d'une société laïque et républicaine issue de la Révolution, et que

le devoir des anticléricaux était de courir sus au Vatican, de dénoncer le Concordat, de prononcer le divorce de la République avec l'Eglise.

A les entendre, c'était chose faite ; la protestation du Pape — ce qu'ils appellent la provocation du Pape — était l'argument décisif qui devait démolir à jamais la puissance de la Papauté en France, et permettre enfin à l'esprit laïque de prendre son libre essor au-dessus des dogmes en dérouté et des cléricaux dans les pleurs et les grincements de dents.

Jaurès lançait de lourds sophismes enveloppés dans des banalités de rhétorique, Briand s'efforçait à faire de la logique et de Pressensé à faire de l'esprit ; la Lanterne dansait la danse du scalp autour du cadavre du « vieux sorcier » ; l'Action mobilisait les Apaches contre les calottes ; l'Aurore, par la plume de Clémenceau, morigénait les poutres, excitait les timides, tourbillonnait les suprêmes arguments.

Hélas ! la poudre était mouillée, les balles étaient en carton et les canons n'étaient que de vulgaires pétards. Les guerriers n'étaient que des paillasses et leur chef, M. Combes, un lutteur de foire forain qui laisse choir le caleçon lorsque l'heure est venue de courir à la soupe. En vain, les intruséants, ceux qui ne font pas partie de la petite combinaison, les Meunier, les Allard, les Hubbard foncèrent-ils tête baissée, admirables don Quichotte, sur le Vatican, le Pape, le Concordat, demandant, exigeant sur l'heure des mesures révolutionnaires et irréparables, ils luttaient pour la vaine gloire et leurs arguments se brisèrent contre le roc argutieux de M. Briand et contre les pirouettes de M. Combes.

Comme cette histoire de la protestation pontificale nous apparaît ridicule, dérisoire, bonne tout au plus à nous faire passer pour des hurluberlus et des agités aux yeux des nations étrangères ! En admettant que le Pape ait manqué d'égards envers la France par l'envoi d'une protestation secrète aux puissances à propos du voyage de M. Loubet à Rome, nous devions demander des explications au Vatican et, dans le cas d'insuffisance d'explications, rappeler notre ambassadeur. Encore, le gouvernement devait-il prendre cette mesure de lui-même, sans y être forcé par la mise en demeure des journaux socialistes. Un livre jaune, quelques explications à la Chambre, et l'incident était clos. Avec un ministre respectueux des traditions diplomatiques, soucieux de la dignité de la République devant le monde, toutes les vaines criailleries, toutes les clameurs et toutes les insultes envers un souverain désarmé auraient été évitées. Nous ne serions pas aujourd'hui, en face du Vatican, dans une posture impossible et ridicule.

M. Combes, en effet, n'a point pu nous dire si M. Nisard était rappelé définitivement ou temporairement. Mais ce qui est encore pis, ce farouche anticléricalisme a fait appel à l'autorité du Concordat pour légitimer d'avance le retour de M. Nisard au Vatican. De telle sorte que notre ambassadeur aura pris un simple billet d'aller et retour.

On s'attendait au moins à ce que M. Combes acceptât, dans un ordre du jour, le principe de la séparation des Eglises et de l'Etat. Or, le chef du gouvernement s'est contenté de vagues

promesses, on verra, plus tard, en janvier prochain, mais s'est refusé catégoriquement à s'enchaîner par un vote de la Chambre. Nous n'attendions pas moins de la duplicité et de la fourberie du président du Conseil. Cet homme n'a qu'un but : être ministre le plus longtemps possible, et pour rester ministre tous les moyens lui sont bons. La séparation des Eglises et de l'Etat est l'un des points fondamentaux du programme radical ; il est aujourd'hui clair comme le jour que jamais un ministre radical, même radical-socialiste, n'opérera cette séparation. Si jamais elle a lieu, elle se fera sous la pression de l'opinion populaire et parce que nous autres, qui sommes des libéraux, l'y pousseront et la feront selon des principes de tolérance et de liberté.

Jamais les anticléricaux ne supprimeront le budget des cultes, car ils supprimeraient du coup la source aux boniments qu'ils servent au peuple ; ils tueraient la poule aux œufs d'or. C'est cette vérité qu'exprimait Henry Maret quand il s'écriait : « Républicains, mes frères, dénoncer le Concordat ce serait nous arracher le pain de la bouche. »

Camille DROUD.

## Notes Politiques

### VERS LES MILICES

Il est curieux de voir combien la période que nous traversons ressemble à celle qui a précédé immédiatement la guerre de 1870. Ce sont les mêmes points noirs qui s'accroissent lentement à l'horizon, la même attitude louche de l'Angleterre ; il n'est pas jusqu'aux coquettes actuelles de l'Espagne avec l'Allemagne qui ne fasse songer à l'incident Hohenzollern qui amena la rupture entre Napoléon et Guillaume.

Les radicaux tiennent aussi exactement le même langage que ceux d'il y a trente-quatre ans. C'était alors Jules Favre qui affirmait que la « nation la plus puissante était celle qui pouvait désarmer » ; c'était Jules Simon déclarant que « ce qui importait, ce n'était pas le nombre des soldats, mais la cause qu'ils avaient à défendre » ; Garnier-Pagès estimant que « le budget de la guerre menait à la banqueroute » ; et Ernest Picard, devant les socialistes d'aujourd'hui, qui réclamait « la suppression absolue des armées permanentes et leur remplacement par les gardes nationaux ».

Pourtant, à la tribune du Corps législatif, M. Thiers avait déclaré, le 30 juin 1870, que « si à Sadowa on avait assisté à un spectacle aussi imprévu, bien peu de gens croyant à la victoire de la Prusse, c'est parce qu'on n'était pas prêt à Vienne et qu'on était à Berlin depuis plusieurs années ; c'est qu'il y avait là un homme profondément prévoyant qui avait préparé ses forces, et c'est par des raisons de ce genre que les empires grandissent ou périssent ».

Deux mois après, les événements donnaient raison à de trop justes prévisions.

Jules Simon, Jules Favre, Garnier-Pagès, Ernest Picard reconnurent leur erreur — quand la patrie fut démembrée ! Ils votèrent alors, à l'Assemblée nationale, la réorganisation militaire de la France.

Malheureusement, nos hommes d'Etat d'aujourd'hui n'ont pas vu l'invasion, les hordes germaniques ravagant la France et les casques à pointe déshonorant les Champs-Élysées. Ils ont tout oublié et n'ont rien appris. Et, peu à peu, ils en reviennent aux chimères d'autant.

Pourvu qu'ils s'arrêtent à temps et que nous ne payions pas terriblement cher les surenchères démagogiques ! — René RAPPEL.

## INFORMATIONS

Paris, 28 mai.

**LE COLONEL MARCHAND.** — Le Figaro dément que le colonel Marchand ait l'intention de poser sa candidature au siège de député vacant dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris et de se faire appuyer dans cette circonstance par la Patrie Française.

Un ami du colonel a déclaré que celui-ci faisait actuellement ses préparatifs de départ pour la campagne. S'il se résout un jour à entrer dans la vie politique, il ne demandera l'investiture à aucun parti. Il considère que toutes les notes qui paraissent dans les journaux à son sujet n'ont d'autre objectif que de l'amener à réviser ses projets d'avenir qu'il ne confie à personne.

**LA CROIX DES INSTITUTEURS.** — Le Matin croit savoir que dans le projet de loi accordant à titre exceptionnel des décorations de la Légion d'honneur à un certain nombre de membres de l'enseignement primaire à l'occasion de la fête du 4<sup>e</sup> juin que M. Chamille doit déposer lundi, plusieurs croix sont réservées à des instituteurs coloniaux.

**NOMINATIONS DANS LES COLONIES.** — Sur le rapport du ministre des colonies, M. Lanrezac, gouverneur de 3<sup>e</sup> classe des colonies, gouverneur des établissements français dans l'Inde, a été nommé gouverneur des établissements français de l'Océanie.

M. Lemaire, gouverneur de deuxième classe des colonies, gouverneur de la Martinique, a été nommé gouverneur des établissements français de l'Inde.

M. Bonhoure, gouverneur de deuxième classe des colonies, gouverneur de la côte française des Somalis, a été nommé gouverneur de la Martinique.

M. Pissard, gouverneur de troisième classe des colonies, en disponibilité avec traitement, a été rappelé en activité et nommé gouverneur de la côte française des Somalis.

**LA FRANCE ET L'ESPAGNE.** — On mande de Madrid au Temps : El Libertad dit que le roi a été nommé gouverneur de la ville de Saint-Sébastien pendant l'été. Toute la presse commente les débats et le vote de la Chambre française. Tous les journaux libéraux l'approuvent. La presse conservatrice croit que la solution la question sera la neutralité du cardinal Merry del Val. En tout cas l'incident n'altérera pas les relations de l'Espagne avec l'Italie et la France.

## L'AFFAIRE PELLETAN

Encore la commission d'enquête. — Deux rapports supprimés par le ministre. — Chez un membre de la commission.

Paris, 28 mai.

A nous a annoncé que M. Pelletan avait supprimé un des rapports qu'il avait commandés, et qui devaient être soumis à la commission d'enquête sur la marine.

Nous avons pu obtenir aujourd'hui un entretien avec l'un des membres de cette commission qui nous a affirmé que M. Pelletan avait supprimé un rapport, mais qu'il en avait supprimé deux ; voici, au reste, ce que nous a dit notre interlocuteur :

« La commission extraparlamentaire de la marine s'est réunie, depuis le jour de sa constitution, deux fois : une, pour s'ajourner à mercredi dernier, l'autre, pour s'ajourner à plusieurs semaines ; c'est déjà, un scandale sans précédent ; la commission, qui devait, dans l'esprit de MM. Doumer et Lockroy, hâter ses travaux, se hâte au contraire de ne rien faire. »

### LES RAPPORTS

Or, le scandale ne s'arrête pas là ; la commission avait demandé à M. Camille Pelletan cinq rapports sur l'état de nos forces maritimes ; le ministre avait commandé ces rapports à cinq personnalités compétentes, à l'amiral Campion, à M. Berlin, au colonel Barraud, à l'amiral Fournier, au général Puel.

Avant de commander ces rapports, M. Pelletan avait frappé de peines sévères les amiraux Bienaimé et Ravel, coupables de ne pas admirer les actes du ministre de la marine ; c'était nettement inviter les autorités chargées de rédiger des rapports pour la commission d'enquête à rédiger des rapports favorables, sous peine de disgrâce.

Trois de ces rapports furent en effet si favorables que M. Pelletan les fit communiquer aux journaux avant la réunion de la commission ; ce sont ceux de l'amiral Campion, du colonel Barraud et de M. Berlin.

Deux autres fournirent de critiques sur l'administration présente de la marine : ce sont ceux de l'amiral Fournier, sur les défenses mobiles, et du général Puel, sur l'artillerie navale.

Ces deux rapports ont été simplement supprimés par le ministre de la marine, qui ne les a pas soumis à la commission. Le ministre, au reste, avait formellement promis à la commission de communiquer à la commission un certain nombre de documents qu'il avait refusés à la commission du budget ; aujourd'hui, M. Pelletan offre à la commission de lui communiquer ces rapports, après qu'elle aura étudié toute la papeterie du ministère depuis 1894, c'est-à-dire dans un an ou deux.

### DÉBAT PROBABLE

La commission de la marine s'est ajournée jusqu'au 10 juillet, c'est-à-dire qu'elle ne se réunira qu'après la séparation des Chambres ; le ministre de la marine est donc à l'abri ; il a gagné du temps ; c'est ce qu'il voulait.

Pendant les calculs du ministre pourraient être déjoués ; le Sénat est saisi d'un cahier de crédits affectés au ministère de la marine ; ce cahier ne sera pas voté sans débats orageux et sans modifications ; c'est ce cahier même qui a motivé le gros débat, à la Chambre, d'où est sortie la commission d'enquête.

Ce cahier revenant devant la Chambre pourrait soulever un nouveau débat et un certain nombre de députés en profiteraient pour mettre en lumière la façon extraordinaire dont la commission d'enquête procède à ses travaux ; l'attitude de M. Pelletan, supprimant les rapports le mettant en posture défavorable, serait donc jugée par la Chambre. Et ce jour-là, M. Pelletan ne retrouverait plus les votes de certains députés radicaux.

Voilà ce que nous a déclaré ce matin un des membres de la commission d'enquête sur l'état de la marine. L'émotion soulevée à la Chambre par le sans-gêne de M. Pelletan est très grande, cette émotion se traduira prochainement sous une forme ou sous une autre.

## COMME SOUS L'EMPIRE

Paris, 28 mai.

La Liberté reproduit la note suivante qui, dit-elle, paraît émaner directement du cabinet de M. Edgar Combes.

« M. Combes est décidé à ne pas considérer comme républicains les députés de gauche qui, en lui faisant une opposition continue, entravent l'œuvre politique que la majorité lui a assignée. »

« Le président du conseil va envoyer aux préfets de divers départements des instructions en conséquence. Autres mesures seront prises à Paris même ! »

### LES ANGLAIS AU THIBET

Bruit d'un désastre

Londres, 28 mai.

Le Daily News dit qu'hier soir, à une heure avancée, le gouvernement était toujours sans nouvelles du Thibet.

Dans certains milieux, ajoute-t-il, on craint que l'expédition n'ait subi un désastre et qu'il ne soit nécessaire d'envoyer une dizaine de mille hommes dans ce pays.

## Appréhension d'une Bande d'Assassins

Paris, 28 mai.

Les assassins de Mme veuve Bai, étranglée rue de Turin, le 23 mars dernier, viennent d'être arrêtés après une laborieuse enquête.

Ce sont les nommés Morret, dit Julot, 23 ans, originaire du département de Saône-et-Loire, se disant représentant de commerce, et Célestin Pierson. Ont été arrêtés en outre les nommés Anselme Gay, né à Bellefleur (Ain), recleur, et Catherine Bouillon, marchande de bijouterie en faux.

## La France et le Vatican

### LA SÉANCE DE VENDREDI

Les impressions. — M. Combes a une mauvaise presse. — La colère de la Lanterne. — Les particularités du scrutin. — Les pour et les contre.

### L'IMPRESSION GÉNÉRALE

Paris, 28 mai.

La séance d'hier, son résultat équivoque, la recule de M. Combes, devaient être sévèrement commentés par la presse et causer une grande impression dans les milieux politiques.

M. Combes a une mauvaise presse. Presque tous les journaux ou le raillent, ou sont furieux de ses déclarations. Voici quelques appréciations :

**L'Éclair.** — M. Alphonse Humbert. « C'est à l'initiative de M. Jaurès que nous devons cette constatation. Lui seul a, en effet, déchaîné la tempête parlementaire qui vient de soulever pleinement la fameuse politique anticléricale, autour de laquelle on a mené un si bon tapage depuis six ans. »

La riposte du Pape au voyage de M. Loubet était passée inaperçue, quand l'illustre laïc socialiste eut fait un coup de maître en publiant un texte inédit et qu'il jurait authentique. Le lendemain, on apprit qu'il ne l'était pas du tout et que, notamment, la maigre troussée placée autour de laquelle s'étaient si bêtement attelées de si vives colères, ne figurait nullement dans la lettre adressée à notre chancellerie.

Mais quel ! voulez-vous qu'on revint sur les fulgurantes déclarations du premier soir ? Toutes les lettres anticléricales étaient aux champs ; il fallait bien marcher.

**La Libre Parole.** — Combes n'ayant jamais eu, en matière de politique intérieure ou extérieure, une idée, quelconque, Combes n'ayant été, depuis son arrivée aux affaires que nul par la seule pensée de conserver le pouvoir le plus longtemps possible, Combes n'ayant jamais eu d'autre but qu'un triomphe hâtif. Il reste ministre.

C'est tout ce qu'il demandait, c'est tout ce qu'il voulait, et, pour arriver à ce résultat, il lui importait peu d'avoir, une fois de plus, renoncé son programme et ainsi converti au plus tard la plus inflexible des parties, depuis dix ans, lui assure la majorité, je veux dire le parti socialiste.

**L'Action.** fait la constatation suivante qui lui navre : « Le 21 mai 1903, un ordre du jour en faveur de la Séparation, fut repoussé par la Chambre à la majorité de 278 voix contre 267. Le 27 mai 1903, le même ordre du jour est repoussé par 287 voix contre 267. Ce jour-là, ce fut le parti qui recruta 100 voix en moins d'un an, un marque un progrès... Du moins, MM. Combes et Briand l'affirment. »

En fait, c'est que MM. Ribot et Barthou se sont montrés plus que satisfaits de ces affirmations.

Un avenir très prochain nous dira si le vote émis hier, par le Bloc, sur la demande de M. Combes, n'est qu'un acte de lâcheté, ou s'il est vraiment le protège de la pièce sérieuse en trois actes, qui commencera par la suppression de l'ambassade, se continuera par l'abolition du Concordat, et finira par la Séparation intégrale.

### LA COLÈRE DE LA « LANTERNE »

Le journal curieux à lire aujourd'hui est la Lanterne ; il écumé :

Après la séance d'hier, le pape et les cardinaux peuvent danser le cake-walk en signe de réjouissance.

C'est en effet surto qui triomphe et le gouvernement de la République qui s'humilie devant le chef des sorciers. Jamais il ne nous a été donné d'assister à une séance plus décevante.

Jamais la pléiade d'un gouvernement ne s'est réfugiée avec autant de cynisme dans une honteuse équivoque.

Jamais ! non jamais ! nous n'avons vu un spectacle aussi lamentable que celui d'un parti, se disant socialiste-républicain, abandonnant son passé, son programme et sa dignité devant l'ennemi.

Quel vent de folie a soufflé sur cette Chambre pour compromettre, en quelques heures, les efforts de trente années de lutte contre l'Eglise, alors qu'il n'y avait pas même à combattre pour remporter la victoire ?

Et pour finir cette menace non déguisée : Adieu les ordres du jour de confiance ! Adieu les félicitations parlementaires !

Le peuple ne pardonne pas à ceux qui se moquent de lui et jamais on ne lui fera admettre, après l'outrage du pape, l'attitude honteuse qu'on a fait prendre à la République.

Le parti socialiste que dirige M. Jaurès y

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 29 Mai 1904. — 26 —

## ROGER-LA-HONTE

PAR Jules MARY

Mais ce qu'il y avait de plus navrant que cette joie, de plus navrant que ces cris de Français et d'Allemands moribonds, de plus navrant que ces tas de corps mutilés, c'était le spectacle des villageois couronnés d'une lourde fumée noire, et brûlant depuis le matin, brûlant sans cesse, brûlant toujours, comme si les flammes se ravivaient d'elles-mêmes pour perpétuer la vengeance atroce de l'ennemi et la marquer des traits rouges, dans le ciel...

Les nerfs de Roger se détendirent. Il eut un sanglot et pleura. Il continua ses recherches. A la fin, il trouva. Il avait bien vu. Lucien avait les deux jambes emportées et un éclat du même obus lui avait éraflé la poitrine. Roger se mit à genoux près de lui et embrassa sur le front, le pauvre blessé. — Pardon ! Lucien, dit-il à mi-voix, pardon, ami !... Il plaça la main sur le cœur du pauvre blessé.

Ce cœur battait encore, malgré l'effroyable blessure et le sang perdu. Alors, Roger fut pris d'une espérance folle. S'il était possible de le sauver. Il entendit des voix à une certaine distance, des voix françaises. Il appela. On accourut. C'étaient les brancardiers. Quand il leur montra Lucien, ils se mirent à rire : — Son compte est bon !... Un peu de patience !... — Mais il n'est pas mort ! — Il n'en vaut guère mieux. Nous avons d'autres blessés qu'on peut sauver, tandis que celui-là est perdu !

Alors Roger pria, supplia, finit par les convaincre. Et il plaça sur le brancard le corps de Noirville.

A Sedan, les premiers chirurgiens auxquels il s'adressa refusèrent de s'occuper d'un quel.

A quel bon ? Il n'avait plus que quelques minutes à vivre ! Et ils avaient tant à faire, en ces néfastes journées.

Désespéré, il recourut à un médecin civil qu'on lui indiqua, qui n'exerçait plus depuis longtemps : le docteur Champeaux.

— Je ferai ce qui dépendra de moi, dit-il à Roger, mais n'espérez rien... Votre ami est un homme mort !... Roger le remercia avec effusion. Il lui donna le nom de Lucien, son adresse à Paris, sa propre adresse à lui, rue St-Maur.

— Je suis prisonnier, dit-il, et demain,

après-demain au plus tard, je vais partir pour l'Allemagne. Je vous écrirai. Il embrassa Lucien sur le front et alla rejoindre, dans la presqu'île d'Iges, les débris du 6<sup>e</sup> chasseurs.

### VII

Emmené à Coblenz, il se sauva après deux mois de captivité. Il avait vainement écrit au docteur Champeaux et n'en avait pas reçu de réponse.

Il essaya de rentrer à Paris, pour y retrouver sa femme et sa fille dont il était sans nouvelles, mais n'y réussit pas.

Alors il rejoignit l'armée qui se battait sur la Loire.

Fait une seconde fois prisonnier, à Coulmiers, il s'échappa de nouveau, avant d'être dirigé sur le Rhin.

Après la Commune, il revint rue St-Maur.

Suzanne et Henriette avaient souffert, mais n'avaient pas été malades. Elles étaient en deuil parce qu'elles le croyaient mort.

Il téléphona aussitôt à Sedan, au docteur Champeaux.

Calcul-ci répondit : « Noirville hors de danger. Toujours chez moi. L'accompagnerai à Paris dans quelques jours. »

Ainsi, Lucien était sauvé, malgré sa terrible mutilation !

Quinze jours après, Roger recevait un mot par la poste :

« Cher ami, je n'espère plus te revoir. Je suis rue de Rome, mais trop

faible encore pour m'aventurer hors de chez moi ! Viens ! J'ai tant d'envie de te serrer dans mes bras. »

Aller chez Lucien, c'était revoir Julia !... Se retrouver entre elle et le pauvre homme — cet homme dont il était devenu l'ami, — qu'il aimait comme s'il était de sa famille, et qui maintenant, cloué à son fauteuil, éternellement, était cent fois digne de respect et de pitié... Que faire ? S'il n'y allait pas, quelle excuse invoquer ?

— Non, dit-il, je verrai Julia... J'aurais avec elle une explication. Elle comprendra que tout est fini, qu'il ne peut plus y avoir entre nous, même un souvenir, même un serrement de main, même un signe... que ce serait horrible, criminel, devant lui !... devant ce pauvre être sans défense... Non, mille fois non !... Et si se présente, rue de Rome, chez l'avocat.

Noirville était dans sa chambre. Un domestique introduisit Roger au salon. Assis-là entra Julia.

Elle courut à Roger les mains tendues.

— Roger ! Roger ! dit-elle, comme j'ai pensé à vous ! Comme j'ai souffert ! Elle s'arrêta en voyant je ne sais quelle inexplicable horreur sur ce visage mobile qui réfléchit si bien les impressions de l'âme. Alors, à voix basse, il dit :

— Julia, oublions le passé et que Dieu nous le pardonne... Je suis devenu l'ami de Lucien. Comprenez-vous ?

Et pendant qu'elle reculait, comprimant son cœur où elle venait de recevoir un coup mortel, il pénétra chez Lucien de Noirville.

L'avocat était dans un fauteuil, pâle, amaigri, méconnaissable, presque sans souffle. Il avait laissé pousser sa barbe. Deux jambes de bois étaient adaptées à ses cuisses, un peu au-dessus de ses genoux.

Quand il vit Roger, son visage s'éclaira. Ses yeux se remplirent de larmes.

— Roger ! dit-il, mon ami, mon frère ! mon frère !

Il essaya de se lever, mais n'y réussit pas. Roger, du reste, l'en empêcha. Il s'était élançé vers lui, et ils s'étaient embrassés, comme ils s'étaient embrassés sur le plateau funéraire, près de la Gareme, avant la charge.

— Dans quel état tu me retrouves, mon pauvre ami, dit Lucien, montrant ses jambes. Le docteur Champeaux m'a tout raconté. Sans toi, je serais mort, là-bas. Ah ! quel est mieux valu me laisser mourir ! Et quel mauvais service tu m'as rendu !

(A suivre.)



Dernière Heure

COURS DU HAVRE

Table with 4 columns: CLOT. PRÉC., OUVERTURE, CLOTURE, Cour. Sept. and Cour. Juin. Rows include various market indicators like 84 50, 160 50, etc.

INSTITUT MÉDICAL GROTHE

CURE DE LA TUBERCULOSE

La tuberculose est curable à tous les degrés. C'est un crime de ne pas appliquer de suite le remède qui guérit. C'est un crime d'attendre et d'essayer les médicaments qui n'ont jamais donné d'autre résultat que la destruction de l'estomac.

LES JOURNAUX DU MATIN

Extraits des journaux qui paraissent ce matin à Paris.

Paris, 3 heures matin. La République Française. — M. Lattapie :

raison reste-t-elle au ministère d'exploiter les petits profits, mais avec nos idées et contre nos meilleurs amis. On a pu traiter les ministres et les socialistes qui l'ont couvert de fleffes opportunistes ; ils ont fait preuve, en effet, d'opportunisme mais d'un opportunisme de la plus mauvaise espèce, de celui qui consiste à démolir avec sagacité non les intérêts les plus pressants du pays, mais leur propre intérêt.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

Courrier des Spectacles

Concert de l'Horloge. — Le Gasse du Miracle qui sera joué aux deux représentations d'aujourd'hui, en matinée et en soirée, est précédé d'un spectacle hors ligne de concert avec Louise Decourcelle, Joanny Bel, Juliette Mallet, etc.

Communications et Avis Divers

Union musicale italienne. — La Société rappelle à ses nombreux auditeurs et invités que c'est aujourd'hui, à 2 heures du soir, qu'aura lieu son concert-bal-tombola, à la salle des Variétés, avenue des Ponts, 36.

SPECTACLES ET CONCERTS

CASINO KURSAAL. — Tous les soirs, concert-spectacle varié, terminé par le vitograph Froissart. CONCERT DE L'HORLOGE. — Aujourd'hui en matinée à 2 heures et le soir à 8 heures, Le Gasse du Miracle, la Voyante, Louise Decourcelle, Joanny Bel, etc.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Table with columns for various silk types (Organ, Tram, Greg, Divers) and their weights in grams and kilograms.

PUNERAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Chamariet-Viel Marie épouse Payard, 48 ans, rue Jean-Baptiste-Say, 5, f. 8 h. — Guironnet Yvonne, 22 mois, rue Poutelan, 14, f. 10 h.

BOURSE DE LONDRES

Table with columns for various financial instruments like Consolidated, Italian, etc., and their values.

LA RUSSIE ET LE VATICAN

Paris 28 mai. — Suivant une dépêche de Rome au soir, le bruit court que la Russie est également en conflit avec le Vatican. Le pape demande à St-Petersbourg la plus grande liberté pour ses évêques, et une réponse négative est arrivée.

LA MARCHÉ DE L'ARMÉE

Paris, 28 mai. — Les concurrents de la marche de l'armée sont tous arrivés à Paris et sillonnent les boulevards. Dans l'après-midi l'animation a été particulièrement vive boulevard Bonne-Nouvelle.

CONGRÈS D'ÉCONOMIE SOCIALE

Paris, 28 mai. — Le 23<sup>e</sup> congrès annuel de la société d'économie sociale et des unions de la paix sociale, s'est ouvert ce soir dans la salle de la société de géographie, sous la présidence de M. Costa de Beauregard de l'Académie Française.

LA FRANCE ET LE VATICAN

Le rappel de Mgr Lorenzelli. Rome, 28 mai. — La Tribuna dit que la congrégation des cardinaux a décidé le rappel de Mgr Lorenzelli sans lui donner un caractère hostile au gouvernement français.

Le parti radical italien et le conflit

Rome, 28 mai. — Le congrès national du parti radical italien, tenu à Rome, a envoyé à M. Combes une dépêche le félicitant à l'occasion de son discours d'hier à la Chambre qui restera inoubliable dans le cœur du peuple italien et par lequel la France se charge de la défense du pouvoir laïque contre les revendications de la théocratie vaticane.

La Presse Italienne

Le Popolo Romano, parlant de la discussion à la Chambre française sur la protestation du Pape a dit que cette discussion a abouti à la meilleure solution : Dans la presse italienne deux tendances s'étaient manifestées, l'une radicale, est parvenue à une acception plus prononcée du français dans la politique ecclésiastique ; l'autre est d'une opinion un peu différente, car les commentaires de quelques journaux italiens seraient presque supérieurs à l'Italie à l'égard de l'indépendance de cet incident des avantages en vue de ses rapports avec le Saint-Siège.

La Guerre Russo-Japonaise

VIOLENT COMBAT. Saint-Petersbourg, 28 mai (officiel). Télégramme de Kouropatkine à l'empereur, 27 mai : Le 25 mai, un détachement japonais fort d'un bataillon d'infanterie avec un escadron de cavalerie entreprit une marche en avant par la grande route de Liaoyang, mais il fut bientôt forcé de reculer par suite de la résistance de nos troupes japonaises, fort d'un bataillon d'infanterie, occupé dans la vallée de la rivière Aikho, une position sur des hauteurs.

LA PRISE DE KIN-TCHÉOU

Londres, 28 mai. — La légation du Japon communique la dépêche suivante qui a été reçue de Tokio sur l'attaque de Kin-Tchéou. L'attaque des forces ennemies en position à Nan-Tchou, a commencé à 2 h. 35 du matin. Les travaux de défense de l'ennemi étaient d'une nature permanente, son artillerie se composait de 50 canons de différents calibres et de deux compagnies d'artillerie de campagne à tir rapide. L'infanterie qui était postée dans deux ou trois lignes de tranchées couvertes et percées de meurtrières, avec des canons automatiques placés sur les points importants, a fait une résistance acharnée ; nous avons braqué toutes nos pièces de campagne sur les forts. Les principales batteries de l'ennemi ont été réduites au silence à 11 heures.

Prix des entraineurs (military, 3<sup>e</sup> série). Nos pronostics : Prétorian, Glaoui II. Prix des dragons (military, 2<sup>e</sup> série). Nos pronostics : Carillon, Sans Gêne.

CHRONIQUE

Le jubilé du Musée Guimet. — Hier à Paris notre compatriote M. Emile Guimet a fêté le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du musée qui, dans le langage courant, porte son nom, mais qui, officiellement, s'appelle le « Musée des religions ».

On sait que le Musée Guimet fut créé à Lyon dans le Palais élevé spécialement pour cet objet par son fondateur, sur le boulevard du Nord, près du parc de la Tête-d'Or, aujourd'hui le Palais de Glaoui.

Il fut inauguré par Jules Ferry, alors ministre de l'instruction publique, en 1879. En 1885, M. Guimet, qui trouvait que Lyon ne comptait pas assez de savants qui puissent s'intéresser à ses splendides collections orientales, transporta son musée à Paris, à l'angle de la rue d'Uzès, dans un bâtiment absolument calqué sur les plans de celui de Lyon, où ses collections n'ont fait que s'enrichir chaque année.

Un vol de 20 000 francs. — On se souvient du vol de 20 000 francs, commis le 6 courant, rue Auguste-Comte, au préjudice d'un coiffeur. Le principal auteur, D., avait été arrêté immédiatement ; à la suite d'une enquête habilement menée le service de la sûreté, a procédé, dans la journée d'hier, aux arrestations de quatre complices de D. Ce sont les nommés O., Eugène, 26 ans ; B., Pierre, 34 ans ; P., Lucie, 17 ans ; D., Jeanne, 24 ans. Toute la bande a été écroulée.

Une maîtresse femme. — Des agents de la sûreté ont arrêté avant hier la nommée C., Antoinette, âgée de 35 ans, qui, en l'espace d'un mois, avait escroqué de différentes façons une somme de 10 000 francs à une de ses amies. Cette maîtresse femme a été écroulée.

Une bonne prise. — Deux inspecteurs de la sûreté ont arrêté hier le nommé Sébastien Blondel, 23 ans, recherché par les parquets d'Abbeville et de Laon. Cet individu, qui se cachait rue Pinay sous le faux nom de Jacob, est un malfaiteur dangereux, ayant subi plusieurs condamnations.

Renversée par un tramway. — Hier matin, à 5 heures et demie, une revendeuse, Mme Milheret, âgée de cinquante-deux ans, demeurant rue du Champfleury, 8, qui traversait la chaussée du pont du Change, fut renversée par un tramway de la ligne de Saint-Paul à Gerland et se fit dans sa chute de contusions sur le corps et au bras gauche.

Après avoir reçu des soins dans une pharmacie du voisinage la blessée, dont l'état n'est pas grave, a été transportée à l'Hôtel-Dieu par la voiture d'ambulance.

Tamponnement. — Ce matin, à 1 heure le train de marchandises numéro 4.182, partant de Pont-de-l'Anne à 12 heures 43, a tamponné le train numéro 4.505 entre les gares de Saint-Etienne et Terrenoire. Un pilote a dû être établi et il a duré jusqu'à 7 heures 30 du matin, la circulation sur les 2 voies n'a été rétablie qu'après le passage du train de voyageurs numéro 869 partant à Lyon à 9 heures du matin. L'homme d'équipe, vagonnier Jourgon, a été légèrement blessé.

Ph<sup>o</sup> du Serpent. — Analyses d'urines, Essais, Titrages, etc. Prix modérés.

DEMANDEZ LA GENTIANE FRANÇAISE

Hulle Virghe de Foie de Morue pure. Régénérateur. Dentaire Lardellier. Produits Kneipp. Ph<sup>o</sup> Nouvelle, Lyon-St-Paul.

VILLEURBANNE. — Entre mari et femme.

— Une dame B., épicière, rue des Ecoles, 22, avait quitté son mari il y a quelques mois, en emportant mobilier et marchandises. Or hier, M. B. vit sur une voiture son mobilier et ses marchandises. Il requit deux gardiens de la paix et put rentrer en possession de son bien. Une enquête ouverte contre un tiers qui charriait la voiture. — Carriole volée. — Mme V... des Charpenettes, entrant son linge dans un lavoir de la rue Alexandre Boutin ; son linge était placé sur une carriole.

TASSIN-LA-DEMI-LUNE. — Livres Penseurs de sacristie.

— On nous signale à La Demi-Lune deux faits des plus curieux et qui montrent quels farceurs sont ces prétendus livres penseurs qui prétendent à la lutte contre les dogmes de l'Église romaine et vont reciter leur credo devant les fonts baptismaux de leur paroisse.

— Est-il vrai que deux baptêmes ont été célébrés récemment à l'église de La Demi-Lune, dont l'un aurait été celui du fils d'un membre très haut placé du comité de l'Union des républicains et l'autre celui du fils d'un conseiller municipal du même lieu qui grillaient depuis longtemps le ventre de la religion ?

— Nous nous contentons pour aujourd'hui de poser cette double question ; ces Messieurs font les sourds, nous saurons mettre les points sur les i.

— Boule Demi-Lune. — Troisième grand concours des 5 et 12 juin 1904. Quarante-huit quadrilles, 630 fr. de prix. Championnat 100 fr. Inscription, 8 fr par quadrille.

— Les Joueurs sont priés de se faire inscrire au plus tôt, au siège, café Berger, 5, route de Bordeaux à La Demi-Lune, et hôtel Vernay, à la Moulon-Noir.

— Ecully. — Fête des Vétérans. — La section des Vétérans des armées de terre et de mer donnera sa fête annuelle aujourd'hui dimanche, 29 mai.

— Saïnt-Foy-Les-Lyon. — Adjudications. — Dimanche 29 mai, à 10 heures du matin à la mairie, adjudication de la maison Marcelin Blanc, rue Jean-Jacques, appartenant à l'hôpital hospice. Mise à prix 4 500 francs.

— Oullins. — Pharmacies de garde. — Aujourd'hui, M. Thévenon, Grande Rue, 92.

verrier fut transporté dans une pharmacie voisine, où il est mort en arrivant. On suppose que la mort est due à une blessure interne, provenant d'un violent coup de pied, donné par le meurtrier.

Prévenu immédiatement, M. Doyen, l'actif et dévoué commissaire de police de Saint-Fons, arrivait sur les lieux, et pendant qu'il faisait prévenir avec tous les ménagements possibles la famille de la victime, il avait téléphoniquement le Parquet de Lyon.

Les Recherches

À la première nouvelle du meurtrier, M. Thévard, procureur de la République, chargea M. Deschamps d'instruire cette triste affaire. Prévenu à son tour, M. Briottet, chef de la Sûreté, envoyait à Venissieux, quelques agents de la Sûreté, avec mission d'arrêter le meurtrier s'il était entité du côté du Rhône.

Pendant que M. Doyen procédait à une enquête, et interrogeait des ouvriers témoins du meurtre les agents de la Sûreté se livraient à de minutieuses recherches, qui devaient être, quelques heures plus tard, couronnées de succès.

Le cadavre de la victime a été transporté dans l'après-midi au domicile des parents, la douleur de ces derniers fait peine à voir. Nous avons pu interroger quelques ouvriers, connaissant la victime et le meurtrier ; ces braves gens sont absolument peiné de voir qu'en quelques minutes, à deux pas d'eux, un de leurs collègues a pu trouver la mort.

Arrestation de Mazerat

Les agents de la Sûreté étaient occupés hier soir à 6 heures à battre la campagne aux environs de Venissieux. Dans un champ de blé un individu s'enfuit à leur arrivée, il fut reconnu immédiatement, c'était l'assassin, et quelques minutes plus tard, Mazerat, car c'était lui à été appréhendé et c'est les menottes aux mains, qu'il a été mis à la disposition de M. Doyen qui l'a fait conduire à Lyon et écrouer.

Cet triste événement a produit une profonde émotion parmi l'honnête population ouvrière de Venissieux, et très tard dans la soirée on a commenté le récit de cette lutte où un jeune ouvrier a trouvé la mort.

M. Deschamps, juge d'instruction interrogea Mazerat lundi, nous tiendrons nos lecteurs au courant.

LE CRIME D'AIX-LES-BAINS

Chambéry, 28 mai. De nombreux journalistes sont déjà arrivés à Chambéry, 51 témoins ont été cités. L'administration des postes a pris des dispositions pour un service rapide ; des places pour les journalistes sont désignées. Robardet, le terrassier de Neuville, devra être rendu à la prison demain à 7 heures. Bassot reprend confiance comme la Giriat et a déclaré attendre avec impatience l'audience pour confondre les accusations.

L'élection de la 9<sup>e</sup> Circonscription

Conférence du citoyen René Jossier à Saint-Romain-en-Gier A Millery. — Notre ami René Jossier nous suit avec succès sa campagne de conférences dans la 9<sup>e</sup> circonscription du Rhône.

Vendredi soir, son auditoire, composé de républicains libéraux et radicaux, l'a écouté avec le plus vif intérêt et fréquemment applaudi son programme démocratique. Deux perturbateurs de parti-pris ont vu se tourner contre eux l'opinion des assistants.

Un seul contradicteur sérieux s'est présenté, le citoyen Mercier, qui s'est déclaré lui-même socialiste révolutionnaire et qui a posé, avec lui-même, l'arbitraire, la force, les dictations, les armées permanentes et les rapports du capital et du travail. Le citoyen René Jossier lui a répondu en se prononçant contre les doctrines internationalistes et collectivistes, en se déclarant favorable au développement des institutions d'arbitrage et en se prononçant pour l'entente entre le capital et le travail, ces deux facteurs indispensables de toute production.

La conférence du citoyen René Jossier, faite en un langage clair et énergique, fut suivie par une foule nombreuse, qui a acquis la grande majorité de ses auditeurs.

À la sortie de la salle Rebault où avait lieu la réunion, bien des mains se sont tendues vers lui et tandis que les uns le félicitaient de ses déclarations républicaines et démocratiques, d'autres venaient entre eux sa franchise et sa bonhomie.

Ce soir-là notre ami a remporté à Millery un succès de bon aloi et certainement gagné à la cause qu'il défend cette commune si nettement républicaine. J. M.

LES COURSES DE VILLEFRANCHE

Prix du Beaujolais (trop attelé ou monté), 200 francs. Nos pronostics : écurie Lafond.

Prix Jaguar (trop attelé ou monté, poids libre), 600 francs. Nos pronostics : écurie Lafond, Régina.

Prix de la Calade (trop monté ou attelé), 1 200 francs. Nos pronostics : Aiglone, Alicante.

Prix de la Société sportive d'encouragement (course plate), 1 000 francs, 2 500 mètres. Nos pronostics : écurie Bérard, Rolling Rod.

Prix des officiers (military, 2<sup>e</sup> série). Nos pronostics : Scaliger, Couvre Chef.

lement que de la rupture qui s'en suivit, le laissa aller au découragement le plus profond. C'est dans cette situation qu'elle rencontra une sage-femme, en tous points irréprochable ; celle-ci prescrivit à elle-même des manœuvres abortives ? la jeune mère des manœuvres abortives ? lui se contenta-t-elle de la soigner en lui faisant croire qu'elle allait le délivrer ? Le doute subsiste entre ces deux hypothèses qui ont formé hier le fonds du débat entre l'accusation et la défense.

Il est probable que ce crime — si crime il y a eu — serait à jamais resté inconnu, puisqu'il remonte, comme je l'ai dit, à plus de deux ans, si l'amant même de la pauvre fille n'avait par vengeance livré celle-ci à la justice et avec elle une série de lettres d'amour qu'elle lui avait écrites durant sa grossesse et dans lesquelles on pouvait trouver des traces du crime consommé.

M. le substitut du procureur général Carrier a, dans un réquisitoire où la forme ne disputait au fond et qui émanait d'un profondément l'auditoire, fustigé convenablement la conduite ignoble de ce personnage. Il demanda lui-même l'acquiescement de la jeune victime et pour la sage-femme un verdict modéré. M<sup>me</sup> Huguet et Valansio prennent ensuite la parole pour l'une et l'autre des deux accusées, et obtiennent du jury la liberté immédiate pour leurs deux clientes.

Ce verdict nous a prouvé que les pièces de M. Breaux n'étaient point toujours vraies et que les hommes dans l'administration de la justice, savent souvent apporter leur cœur et avec lui la pitié et le pardon.

Samédi 28 mai CAMBRIOLEURS

L'atmosphère de la Cour d'assises avait fort heureusement changé. Nous les points de vue, lorsque hier matin la Cour d'assises reprenait ses audiences ordinaires ; la chaleur, comme la passion, était tombée. Et cependant si les inculpés de la dernière affaire inscrite au rôle n'ont point attiré au Palais la foule avide d'émotions ou de spectacles, ils ne présentaient pas moins une physionomie particulière et assez intéressante.

Quelle jolie famille que la famille Chevrot ! — comme dit la chanson. Elle se compose de six personnes dont aucune ne possède un passé judiciaire impeccable : trois le père, la mère et les fils en vie qui se présentent aujourd'hui devant le jury, ont déjà été condamnés ; le père, quatre fois pour vols et coups, la mère deux fois pour coups, les fils six fois pour vols, notamment en 1894 à deux ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour. Aujourd'hui ils sont poursuivis, les parents pour recel, le fils pour abus de confiance et vol qualifié. Ajoutons que ce dernier est en outre passible de la relégation. Des autres membres de la famille, sur lesquels il n'y aurait pas moins à dire au point de vue moraliste, aucun n'a pu être inculpé assez gravement pour les renvoyer devant les assises.

Les crimes pour lesquels ces individus comparaisaient devant le jury sont deux vols qualifiés accomplis l'un en janvier 1901, dans une villa de la rue St-Nestor, 32, à Villenurbanne, appartenant à Mme veuve Vallin ; l'autre, le 4 février 1903, chez Mlle Perraud, demeurant à Monplaisir, rue de Villon, 12. C'est même au cours d'une perquisition opérée chez les Chevrot, 185, cours Gambetta, à l'occasion du vol Perraud, que l'on découvrit les voleurs de la villa de la rue Nestor, dans la personne des voleurs de la rue de Villon.

Les circonstances des deux vols, identiques du reste, n'ont rien de particulièrement intéressant, ce sont les précédés ordinaires, escalade du mur de clôture, effraction extérieure d'un volet de la maison, etc. Seulement les Chevrot estiment que ce n'est point la peine de voler, de risquer le bagne pour peu de choses et lorsqu'ils volent, ils n'oublient pas d'emporter tout ce qu'ils peuvent : c'est un véritable démantèlement qu'ils ont opéré chez Mlle Perraud, et même pour plus de facilité, ils ont emprunté une carriole à un factage voisin, carriole qu'ils ont même négligé de rendre, et c'est tout un mobilier qui a été emporté de la villa de Mme Vallin. Le produit de ces vols, ainsi considérable, a été transporté partie au Mont de Piété, partie chez un restaurateur de la rue Robert qui l'a achetée, partie — et la plus grande — chez les époux Chevrot où on la retrouva.

Toute la famille fut d'abord arrêtée, puis les deux fils cadets, faute de preuves, bénéficièrent d'une ordonnance de non lieu ; Chevrot fils l'aîné, avoua le vol Perraud, mais ne participa pas à l'autre et déclara n'être pour rien dans ces vols et avoir cru de bonne foi que les objets ainsi clandestinement apportés chez eux par leur fils, avaient été achetés par lui pour meubler leur demeure.

C'est dans ces conditions qu'ils se présentent devant la justice. M. l'avocat général Roche occupe le siège du ministère public et réclame la condamnation des trois personnages, et à cet égard des vols particuliers très graves.

M<sup>me</sup> Valansio et Reynaud, avocats, présentent ensuite la défense des prévenus, et font valoir les causes d'atténuation ou de pitié qui existent en leur faveur.

Après une courte délibération le jury rapporte un verdict affirmatif sur la question principale, négatif sur les circonstances aggravantes et accorde en outre aux père et mère Chevrot les circonstances atténuantes. En conséquence Chevrot fils est condamné à 8 ans de réclusion et à la relégation ; Chevrot père et la femme Chevrot respectivement à deux et un an de prison.

Le président prononce la clôture de la deuxième session de la Cour d'assises.

Un Meurtre à Venissieux

Dans une verrerie — Un jeune homme tué. — Le meurtrier. — Son arrestation.

Un jeune homme âgé de 16 ans, nommé Claude Roche demeurant à Venissieux, rue de la Gare, chez ses parents, a été tué hier matin à onze heures, au cours d'une rixe.

Le Drame

Hier matin, Roche avait eu à l'usine, une discussion sur un sujet futile, avec un de ses collègues, Angelo Mazerat, sujet italien. D'autres verriers avaient essayé de le calmer, mais malgré cela, aucune entente n'avait été possible, et il était entendu que les deux ouvriers se rencontreraient sur un terrain neutre, à l'heure du déjeuner, pour vider leur querelle.

En effet, à onze heures, les deux ouvriers allaient derrière l'usine, et peu de temps après les autres verriers qui avaient assisté de loin à cette sauvage lutte, voyaient le jeune Roche tomber à terre, et Mazerat s'enfuyant à toutes jambes. Relevé immédiatement le jeune

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Jules Garcin ; Madame Léon Riboud, née Garcin ; Mademoiselle Suzanne Riboud ; Monsieur Julien Riboud ; Monsieur Marcel Riboud ; Monsieur et Madame Jules Mathieu ; Monsieur le docteur Morel et ses enfants ; Monsieur et Madame Albert Mathieu et leur fille ; Monsieur Julien Garcin ; Mademoiselle Garcin ; les familles Bayard, Bié, Alouard, Mathieu, Charrin, Olivier, Bleton et Godin, ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

AVIS DE MESSE

Madame Camille HOPITAL, née MATHIEU décédée le 27 mai 1904, munie des sacrements de l'Église. Il vous prient de vouloir bien assister à ses funérailles qui auront lieu le dimanche 29 courant, à 8 h. 3/4. Le convoi partira du domicile de la défunte, quai Tissot, 27, pour se rendre à l'église de Saint-Martin d'Alainay, et de là au cimetière de Loyasse, par le funiculaire. On est prié de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation.

VIN DÉPURATIF IODURÉ

A LA SALESFABRIQUE ROGEE DE LA PHARMACIE MODERNE DE LYON 5, Rue Sainte-Catherine. Sans fatiguer l'estomac, guérit les dartres, scrofules, eczémas, ulcères, rougissements, démangeaisons, etc., et neutralise les acides occasionnés par le mercure et ses dérivés. Son action ne peut se comparer à aucun produit similaire.

Emplâtre Bern

Le seul n'empêchant pas de travailler. Souverain contre les Rhumatismes, Sciatiques, Névralgies dostoïa, Maladies de la matrice et des ovaires. — Envoyer 1 fr. 50 en mandat-poste à la Pharmacie Centrale du Rhône, 63, rue Robert, Lyon.

ON DEMANDE

jeune homme de 14 à 15 ans, présenté par ses parents, pour faire les courses et quelques petits travaux de bureau. S'adresser S. P. A., 52, rue de la République, Lyon, de 10 à 11 heures du matin.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL avec Décors, Poupées, Costumes Accessoires

Le Théâtre est plant, léger, peu encombrant. S'adresser concert, cours Vitton, 63, Lyon.

COURS DE LYON

Table of market prices in Lyon, including various commodities and exchange rates.

COURS DE PARIS

Table of market prices in Paris, including various commodities and exchange rates.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and production statistics.

Goldfields 470, Rand Mines 266, Transwaal 142. Actions. — Urykany 411, Pottendorf 501 50, North 44, St-Etienne 174, Aix 6, Castille 30, Jussy 180, Brevets 130, Glace Algérienne 76 50, Eden 418, Syndicats Lyonnais 1270, Alimentation 83, Cercle Vichy 365. Obligations. — Pottendorf 365, Vienne 422, Hongrois 4 1/2, 98 75, Varsovie 237, Chemins locaux 403 75.

Madrid à Saragosse et à Alicante. Recettes du 7 au 13 mai 1904. Recettes du 7 au 13 mai 1903. Diminution en 1904. Recettes à partir du 1er janvier 1904. Recettes à partir du 1er janvier 1903. Augmentation en 1904. Mines de Malifidano. Les bénéfices nets de l'exercice clos le 31 janvier 1904 de la Société des Mines de Malifidano, se sont élevés, comme nous l'avons dit dans notre examen des comptes du 27 avril dernier, à 1.011.203 96, supérieurs de 309.436 35 à ceux de l'exercice précédent.

La somme de 44.390 fr. 13, est reporté à nouveau. Après avoir ainsi fixé la répartition des bénéfices, l'assemblée a autorisé le conseil d'administration à employer les disponibilités de la Société en achats de bons du Trésor français ou étrangers, de rentes françaises ou d'obligations de chemins de fer français garanties par l'Etat et en reports à Paris ou à l'étranger. Elle a également ratifié la participation prise par la Société des Mines de Malifidano dans la Société civile des Mines de Band.

BULLETIN FINANCIER

On nous dit : Plutôt lourd. La séance s'est traînée languissante et nulle, aussi bien au parquet qu'aux mines, les offres dominaient sur l'ensemble, mais, en raison de la réponse des primes de lundi, la réaction ne se produira, certainement, qu'après la liquidation. Voici les cours : 3 0/0 — 97.05, 96.9 5/7. Exérieure — 84.25, 84.425, 84.275 dernier, il y en avait cependant des nouvelles à sensation. Turc unifié 83 25, 83 475, 83 25. Banque Ottomane 579, 578, 578 50, Nord Espagne 458 50, Saragosse 272 50, 273, 272 50. Métropolitain 525, Crédit Lyonnais 1101, 1103, 1101. Thompson 651, Rio Tinto 1291, 1287, nous conseillons toujours l'achat du Rio, car nous croyons à la hausse. En Banque. — Mines lourdes. — De Beers 490, Chartered 55, East Rand 198.

PARIS

Paris, 29 mai. On suppose très bien la confirmation officielle de la défaite russe : c'est à peine si on se montre lourd au début. Les fonds russes calmes, contrairement à toute prévision, baissent de 20 centimes qu'ils regagnent ensuite. L'ouverture de courte durée ; par l'abondance de l'argent offert de toutes parts à des cours dérisoires montre de très bonnes dispositions. Le Rio Tinto a reperdu de son animation de la veille et varie fort peu. Excellente tenue de la Banque de Paris sur le bruit qu'elle engagerait des négociations avec le Venezuela pour l'unification de sa dette. Banque ottomane fermement soutenue sur les perspectives favorables relativement à son prochain dividende.

INFORMATIONS FINANCIERES

La Standard Oil Company annonce un dividende trimestriel de 8 dollars par action.

Etude de M L. BAMET, avoué à Lyon, rue de la République, 30. VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES. En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon. EN UN SEUL LOT D'UNE GRANDE ET BELLE PROPRIÉTÉ. Sise à Lyon, quartier Saint-Just, rue des Macchabées, 43, place de Chautour, 92 et 93 bis, et rue des Tourelles, 7, comprenant : Bâtimens, Maisons d'habitation, Chapelle, constructions, cours, jardin d'agrément, jardin potager, puits, pompe, bassin, serre, buanderie, lavoir et salle de bains, le tout entièrement clos de murs et d'une superficie totale de 0.684 mètres carrés environ.

Etude de M L. BAMET, avoué à Lyon, rue de la République, 30. VENTE. En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon. EN DEUX LOTS SÉPARÉS DE DEUX MAISONS D'HABITATION. Avec cour, terrasse, jardin d'agrément, aisanes et dépendances, close de murs et sises à la Demi-Lune, avenue des Ecoles, 10 et 12, commune de Tassin-la-Demi-Lune, canton de Vaugneray (Rhône). — Adjudication au samedi 11 juin 1904, à midi, au Palais de Justice, place de Roanne.

MAISON BÉNEVOLO. 48, Rue de la République, LYON. OPTIQUE SCIENTIFIQUE et MÉDICALE. Spécialité de lunettes et de verres. VERRES ISOMETROPES. Appareils pour la correction des défauts de la vision.

RHUMATISMES. sont guéris radicalement par la célèbre Liqueur Antirhumatisme du R. P. Louis de Tamié. Le flacon 6 fr. franco. Demander la brochure qui sera envoyée gratis et franco. Ecrire à M. Seignol, pharmacien (ex-pharmacien adjoint des hôpitaux, officier d'académie, médaille du ministère), 26, rue Servient, Lyon.

PAS UN SEUL INSUCCÈS !! GUÉRISONS MERVEILLEUSES. Attestations reconnaissantes.

VENTE JUDICIAIRE. Le lundi 30 mai, et à onze heures du matin, place St-Pothin, Lyon, vente aux enchères publiques de divers objets saisis, tels que : Tables, chaises, glaces, buffet, etc., etc.

MAISON D'HABITATION. Avec JARDIN de 300 mètres environ. PRIX AVANTAGEUX. S'adresser à M. BRESSY, Notaire à Lyon, Place de la République, 44.

PETITJEAN 9 DES HALLES. Grand choix d'affaires sérieuses de toutes sortes. Etude de toute affaire sur place sans aucun frais. Paris, Province, Etranger.

MASSAGES. Monsieur HAHBERT, professeur de gymnastique médicale. Massages médicaux diplômés, de 9 h. m. à 6 h. s., 52, rue Centrale, au 2°. On consulte à domicile.

DERNIERS BILLETS DE LA LOTERIE DE GUÉRET. POUR LA Construction d'un Grand Canal à Guéret (Creuse). AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 23 JUIN 1903. Au Capital de 200.000 fr. Cette loterie est la seule qui offre un sérieux avantage par le nombre relativement restreint des billets et le nombre de lots. Gros 15.000 fr. lot : 2.500 1.000 500 100 50 lots de 100 francs payables en argent. TIRAGE : 15 JUIN 1904. Prix du Billet : UN Franc.

LES DERNIERS BILLETS sont en vente à L'Agence S. P. A. LYON — 52, rue de la République, 52 — LYON. Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des billets et des droits de timbre (à raison de 10 cent. par 4 billets) portant adresse pour le retour. Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

Automobiles. ECLIPSE. LYON — 50, Quai Saint-Vincent, 56 — LYON. H. JOSSIER. Concessionnaire. VOITURES POPULAIRES. Moteur de DIOL, de 3.200 à 8.000 fr. GARAGE — LOCATION — RÉPARATIONS.

40 ANS DE SUCCÈS. ENPLATRE BARBERON. Pour les renseignements s'adresser à M. Rebaud, notaire à Antibes (Alpes-Maritimes), rue des Palmiers, 22, rédacteur et dépositaire du cahier des charges, à M. Vinay, notaire à Lyon, place de la Comédie, 27 ; à M. Nérard, avoué à Lyon, y demeurant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 92, et à M. Pélard, avoué à Lyon, y demeurant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 91.

« LE RAPPEL REPUBLICAIN » DE LYON. Journal Démocratique Quotidien. LYON — 4, rue Stella, 4 — LYON. BULLETIN D'ABONNEMENT. Je soussigné (1) demeurant à déclare souscrire un abonnement de (2) au Rappel Républicain et m'engage à verser la somme de à l'Administration du journal qui se charge d'en opérer le recouvrement. Mon abonnement partira du (3) SIGNATURE, le 1904.

Pour la Publicité du « RAPPEL REPUBLICAIN » S'adresser à la S. P. A., 52, Rue de la République LYON

LES DRAMES DU MARIAGE. LA VEUVÉ DU CAISSIER. PAR Xavier de MONTÉPIN. Cette crise de douleur peut sembler improbable. — Elle était, au fond, toute naturelle. Certes la jeune femme n'éprouvait pour Vogel aucun amour et, si l'amour avait existé, la conduite et les brutalités du caissier auraient amplement suffi pour l'éloigner.

de la chambre que son mari occupait habituellement. Elle se dirigea vers un secrétaire à l'ancienne mode, acheté d'occasion comme tout le reste du mobilier par maître Roch. Ce secrétaire ne contenant aucun papier compromettant, Hermann n'en levait jamais la clef. La jeune femme ouvrit le vieux meuble. Une liasse assez mince, nouée d'une ficelle rouge et étiquetée : Papier de famille, se trouvait sur une tablette.

Le visiteur était M. Châtelet, l'élegant notaire de la rue de Choiseul. Le net bonnet, le conduisit jusqu'à la porte du vestibule. Le papier d'attente moment dans le jardin. — l'agent de police interférait l'entrée du salon, — et monta porter à Valentine la carte du nouveau venu. — Ce monsieur est tout à fait désolé de déranger madame dans des circonstances si tristes, — dit la petite bonne, — mais il vient pour des affaires d'importance, et il désire beaucoup être reçu... — C'est un monsieur très comme il faut et dans le grand — nre... Valentine regarda la carte. — Un notaire... murmura-t-elle. — Que peut-il me vouloir ? — Faut-il amener ce monsieur ? — reprit Mariette. — Oui, amenez-le... — répondit la veuve du caissier, et se tournant vers la petite Claire elle ajouta : — Reste auprès de moi, ma mignonne... Un instant après, M. Châtelet faisait son entrée. Il fut surpris de l'extrême jeunesse de Valentine, de sa beauté pure et sympathique, et de sa parvenue tout à fois si simple et si paternelle, et il pensa : — Rallier la destinée à cet adorable enfant mariée à un tel misérable, que peut-être elle aimait et qu'elle pleure !... — Enfin le drôle s'est fait justice et j'apporte une consolation que j'ai tout lieu de croire infallible... Après ce court monologue M. Châtelet répéta en termes choisis les excuses pré-

liminaires qu'il avait fait présenter déjà par la jeune servante. — Il s'agissait d'affaires importantes, aviez-vous dit, monsieur, — repliqua Valentine, — et j'ai dû vous recevoir... J'attends ce que vous allez m'apprendre, ou me demander... — Me permettez-vous, madame, d'avoir l'honneur de vous adresser deux ou trois questions ? — Assurément et j'y répondrai de mon mieux... — Quel était, avant votre mariage, votre nom de jeune fille ? — Valentine de Cernay... — Comment s'appelait madame votre mère avant d'épouser M. de Cernay ? — Clotilde Villars... — Avait-elle de proches parents ? — Oui, un frère... — Connaissez-vous ce frère de votre mère... Votre oncle par conséquent ? — Non, monsieur... je ne l'ai jamais vu... Je sais qu'il s'appelait Maurice, voilà tout, et j'ignore s'il existe encore... — Ma mère m'a parlé de lui à l'époque de la mort de mon père... J'étais une enfant toute jeune... Depuis ce temps elle n'a plus prononcé son nom... Un jour je la questionnai au sujet de mon oncle... — Elle ne répondit pas et m'imposa silence... — Avez-vous en votre possession les actes établissant l'origine commune de madame votre mère et de M. Maurice Villars ? — continua M. Châtelet. Valentine rouvrit le secrétaire, reprit

la liasse et la présenta au notaire en lui disant : — Tous mes papiers de famille sont là... — Voyez vous-même, monsieur, si vous y trouvez les actes dont il s'agit. Le notaire feuilleta les papiers et ne tarda guère à donner des signes non équivoques de satisfaction. — Parfait ! s'écria-t-il au bout d'un instant — Tout cela est admirablement en règle ! — Qui donc a pris la peine de rassembler un dossier où rien ne manque, pas même l'acte de mariage de votre grand-père Jérôme Villars et l'acte de naissance de son fils Maurice Villars ? — Mon mari s'en est occupé un peu avant notre mariage, mais je ne savais pas le dossier si complet... — Je comprends — pensa M. Châtelet, puis, désignant la petite fille qui, fort intimidée par la présence d'un inconnu, tenait Valentine par la main, il ajouta tout haut : — Je suppose, madame, que cette jolie enfant est votre sœur, mademoiselle Claire de Cernay... — Vous ne vous trompez pas... — répliqua Valentine. — Et maintenant, monsieur, ai-je répondu à toutes vos questions ? — Oui, madame... — Vous n'avez plus rien à me demander ? — Non, madame... mais il me reste quelque chose à vous apprendre... — Quel donc ?... (A suivre.)